



Contrat de Dépôt-Vente Recycl'Danse

Dans le cadre du Sélectif Sud de la Fédération Française de Danse, Country & Line, l'association Country Music and Dance propose une vente de tenues de danse d'occasion.

Article 1 : Objet du contrat

Par le présent contrat dûment signé, le/la soussigné(e), ci-après nommé le déposant, confie à l'association Country Music and Dance le soin d'exposer sa (ses) tenue(s) de danse en vue de leur vente.

Article 2 : Durée du contrat

Il est convenu entre les deux parties que les tenues seront exposées à la vente le 11 avril 2026 lors du Sélectif Interrégional Sud. Toute tenue invendue sera restituée au déposant au plus tard à la clôture de la compétition.

Article 3 : Prix de vente

Le prix de vente des tenues déposées est déterminé par le déposant.

Article 4 : Commissions

L'association Country Music and Dance recevra 10% du prix de vente de chaque article vendu par le déposant.

Article 5 : Clause de garantie

Le déposant déclare que les tenues sont sa propriété.

L'association Country Music and Dance s'engage à régler les sommes dues au déposant, par chèque ou en espèces, après prélèvement du montant de sa commission, et à rendre les tenues invendues dans le même état que lors du dépôt par le déposant.

Chaque tenue doit faire l'objet d'une fiche de dépôt-vente sur laquelle sont indiqués les nom et prénom du dépositaire, le prix de la tenue, ainsi que sa description.

Article 6 : Litiges / Responsabilités

L'association Country Music and Dance fera tout son possible pour protéger la/les tenue(s) déposée(s) mais ne pourra pas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation.

Fait à Mios, le

COUNTRY MUSIC AND DANCE

Danièle CHICHERY

Présidente

Lu et approuvé

Nom du déposant

Signature du déposant



Recycl'Danse

Fiche de dépôt-vente N°

Nom Prénom.....

Adresse

Code Postal Ville

Email Téléphone

Article	Description	Couleur	Taille	Prix
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
Nombre d'articles				

NB : **Apportez vos tenues sur cintre**

Signature du déposant